**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

## Réunion du 23 Juin 2025 à 19 heures 30

**Présents** : Mmes PIERRARD Mylène, DELBECQUE Marie-Claire, CATINAT Céline, LEROY Marie, BILLAUT Charlotte, MM. TOUZET Pascal, CARREZ Thierry, SEVERIN Bertrand, VAN DE WEIJGERT Piet, CARU Thierry
**Excusé** : M. FAXEL Thierry
**Secrétaire de séance** : M. CARREZ Thierry

**Objet :** Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 13 Mai 2025

**Objet : Fonds de concours pour le transport piscine de Châteaumeillant Délibération n° 2025-06-D31**

Madame la Maire indique que dorénavant la CDC Berry Grand Sud participe aux frais de transport scolaire à la piscine intercommunale de Châteaumeillant par le biais d'un fonds de concours. Une participation financière de 50% de la CDC sera versée sur les dépenses engagées par la Commune.

Elle présente les devis de LDT Transports et Voyages de La Châtre

- Le premier du vendredi 6 juin au vendredi 4 juillet 2024 de 13h20 à 16 heures soit 5 séances à 260€ TTC pour un total de 1.300€ TTC
- Le deuxième du jeudi 5 juin au jeudi 3 juillet se 9h0 à 12h05 soit 5 séances à 260€ TTC pour un total de 1.300€ TTC.

Et propose le plan de financement ci-dessous :

| | | |
|---|---|---|
| Fonds de concours CDC | : | 1.300€ TTC |
| - Autofinancement | : | 1.300€ TTC |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le plan de financement ci-dessus et demande le fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Berry Grand Sud.

**Objet : Travaux cave Mairie – délibération n° 2025_06_D32**

Un devis a été demandé à l'entreprise DESABRES pour des travaux de renforcement du plancher de la Mairie par la cave, par le remplacement de linteau et la fourniture et pose de portique métallique pour soutenir le plancher.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise DESABRES pour un montant de 2.040€ HT soit 2.448€ TTC.

**Objet : Travaux Ecole**

Le pignon de l'école est en très mauvais état, une fissure importante est présente au niveau de l'ancienne cheminée, cela nécessite une réfection de ce pignon. Faut-il profiter de la réfection de ce pignon pour créer deux portes fenêtres à la place des fenêtres côté jardin ? Cela aurait l'avantage de créer un accès direct dans le jardin des salles de classe, utile en cas d'intrusion dans l'école et intéressant pour bénéficier du jardin (école à l'extérieur, espace végétalisé pour la récréation en plus de l'espace goudronné de la cour actuelle, …). Des entreprises ont fait

des offres mais il manque des propositions. Le conseil reporte sa décision pour un conseil ultérieur.
Comme l'école est un bâtiment public, il faut déposer un permis de construire, seule une DP ne suffit pas. Il faut recourir à un architecte (le coût des travaux estimés à 20.000€ HT) A ce jour, seule Mme JOLIET a fait une offre à 3.000€ HT. Le Conseil demande un autre devis.

**Objet : Mise en place d'une alarme au garage municipal- Délibération n° 2025_06_D33**

Suite à une nouvelle tentative de cambriolage au garage, avec des serrures fracturées, il est nécessaire d'installer une alarme reliée au téléphone d'élus.

Un devis a été demandé à M. POISSON de l'entreprise AMSI à Vallon en Sully. Son montant s'élève à 1.600€ HT soit 1.920€ TTC ;

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise AMSI pour un montant de 1.600€ HT soit 1.920€ TTC.

**Objet : Réalisation d'un point à temps automatique- Délibération n° 2025_06_D34**

Suite au constat de la dégradation de certaines routes communales, il est nécessaire de procéder à la réalisation de point à temps automatique.

Un devis a été demandé à l'entreprise Colas de Toulon sur Allier pour 6 T de point à temps automatique.

Il s'élève à 8.280 € HT pour 6 tonnes soit € 9.936 € TTC.

Les trous seront comblés par de l'enrobé à froid par les cantonniers puis recouverts par le point à temps automatique par les employés de l'entreprise Colas.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise Colas pour un montant de 8.280 € HT soit 9.936 € TTC.

**Objet : Réparation de la VC 205 dite de Cornançay à Feuilloux**

Un devis a été demandé pour la réfection de la VC 205 à l'entreprise COLAS d'un montant de 44.864€ HT soit 53.836,8€ TTC pour 5.760 m². Le Conseil Municipal demande un autre devis en vue de déposer une demande de subvention en 2026 auprès du Département.

**Objet : Fête de septembre 2025**

Une messe bénédiction sera demandée au prêtre qui sera suivi d'un vin d'honneur puis d'un repas en musique. Certains conseillers se renseignent sur des musiciens.
Le 31 juillet aura lieu un concert à la Queugne. La Commune participera au défraiement des musiciens.

**Objet : Si On Plantait : Pays Berry Saint-Amandois**

Il est demandé aux conseillers de réfléchir sur la variété d'arbres que la commune pourrait planter. La délibération doit intervenir avant le 30 août 2025.

Le secrétaire de séance

Thierry CARREZ

La Maire

Mylène PIERRARD

MAIRIE DE EPINEUIL-LE-FLEURIEL 18 (Cher)